

BRÉSILIENS AU JAPON : UN FAUX RETOUR ?

Pierre SALAMA *

Émigrer du Sud est, le plus souvent, soit une manière de fuir la pauvreté, soit une occasion de trouver un emploi mieux rémunéré correspondant aux qualifications acquises, soit encore de trouver une liberté déniée. Ce n'est pas un libre choix, mais un choix contraint.

Vivre dans un "ailleurs" est cependant difficile. Très vite, les difficultés s'amoncellent, liées aux discriminations subies, à l'incompréhension des valeurs de la société d'accueil, au "déracinement". Les discriminations en matière de salaire, d'emploi, de chômage, de conditions de travail, de logement, parfois de santé, d'éducation des enfants sont ressenties comme injustes et constituent un obstacle à l'intégration des immigrants dans la société d'accueil. Les discriminations ne sont pas seulement d'ordre économique, elles sont aussi "raciales" (liées à la couleur de la peau), religieuses, culturelles. Le livre de Günter Wallraff l'illustre fort bien, l'auteur ayant revêtu les atours d'un Noir et découvrant au quotidien ce qu'est le contenu concret du rejet de l'Autre, fait de comportements souvent non avoués, d'hypocrisie, quand ce n'est pas de franc cynisme¹.

Les campagnes électorales, particulièrement en période de crise, participent de ce mouvement lorsque certains journaux (la presse *people* en Grande-Bretagne par exemple), des partis politiques, soulignent que les seuls emplois créés l'ont été... pour les immigrants, les "natifs" subissant de plein fouet la crise au profit des étrangers, désignés comme boucs émissaires, soulignant également qu'il convient donc de réserver aux nationaux les emplois, voire les bénéfices des systèmes d'assurance maladie. Le regard de l'Autre fait de mépris, d'insulte, de culpabilisation, quand ce n'est pas directement de racisme, le rejet de la différence ne facilitent pas l'intégration et peuvent conduire, en réaction, à

* Fonctions ? ? ?

1. Cf. WALLRAFF, Günter, *Parmi les perdants du meilleur des mondes*, Paris : Éd. La Découverte, 2010, 323 p. (voir le premier chapitre intitulé "Noir et Blanc. Un étranger parmi les allemands").

des comportements sécurisants de recherche de sa propre identité, de ses propres valeurs, fussent-elles construites².

Le présent article a pour objet l'émigration du Brésil vers le Japon. Nous avons eu l'occasion de participer à une mission du Conseil de l'Europe au Japon, co-organisée avec la *Japan Foundation* en novembre 2009 sur les "cités interculturelles". Outre l'ensemble de documents collectés sur l'immigration au Japon et plus particulièrement celle en provenance du Brésil, nous avons pu rencontrer des immigrés, discuter avec eux dans leur langue et évaluer leurs difficultés à s'insérer dans la société japonaise, analyser les discriminations *de facto* sinon *de jure* dont ils sont les victimes, mesurer combien il pouvait leur être difficile de retourner au Brésil, le plus souvent faute de moyens suffisants, apprécier enfin les nouvelles politiques, décidées par le gouvernement nouvellement élu³, prises dans un contexte de crise internationale dont les effets ont été particulièrement violents en 2009.

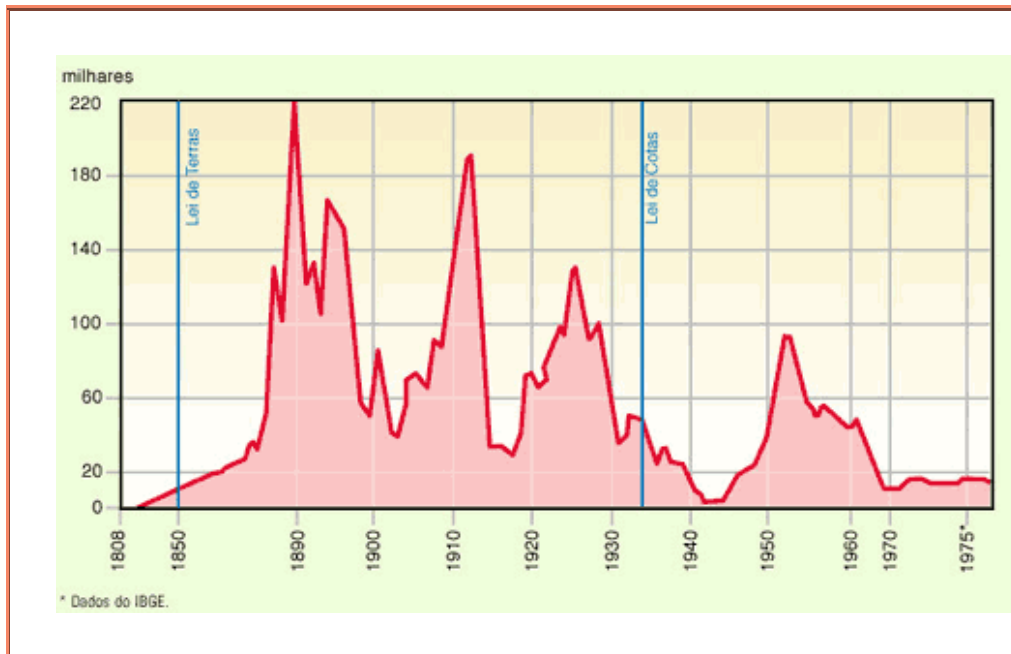
L'inversion des courants migratoires au Brésil

Hier pays d'immigration, le Brésil est devenu **depuis [donner une date, une année]** un pays d'émigration.

Les flux migratoires les plus importants vers le Brésil ont été observés entre 1880 et 1930 et entre 1950 et 1960, comme l'indique le graphique 1. Entre 1808 et 1970, 31 % des immigrés provenaient du Portugal, 30 % d'Italie, 13 % de l'Espagne, 4,2 % du Japon, 4 % d'Allemagne et les 17 % restant de plusieurs pays différents.

Graphique 1 : Flux migratoires à destination du Brésil

-
2. **Faire une note renvoyant à xxxx (au lieu de « Nous avons montré, analysé cela dans les pages qui précèdent »)**
 3. Le gouvernement du PDJ **[développer le sigle]**, nouvellement élu, devrait augmenter le montant des allocations familiales, permettre la gratuité de l'enseignement secondaire public, favoriser une hausse du salaire minimum et surtout décider un renforcement de la protection de base du salarié (interdiction du travail en intérim dans le secteur manufacturier), ce qui, en toute logique, devrait conduire à une amélioration de la situation des immigrés.



Source : Données IBGE, Instituto brasileiro de geografia e estatística

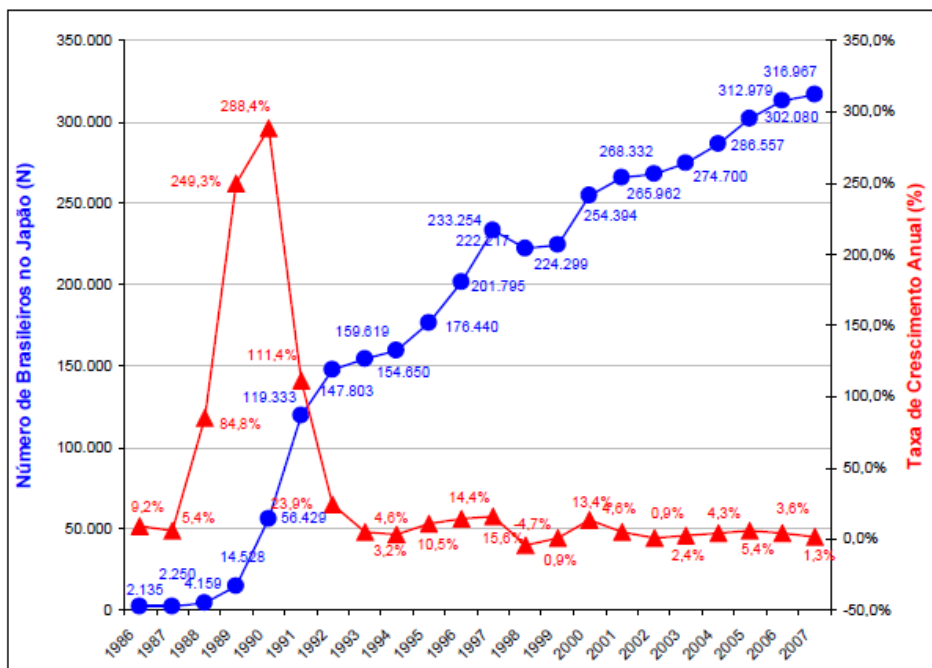
[Graphique à nous faire parvenir en EXCEL ou en EPS SVP]

La migration japonaise est intéressante parce que, dans de nombreux cas, elle implique un “aller” pour une génération et un “retour” pour une autre, deux moments différents mais tout autant difficiles à plus d’un titre. Dès 1908, dès leur arrivée au port de Santos, les immigrants japonais travaillèrent surtout dans la récolte du café dans l’État de São Paulo. Peu intégrés, soumis à des conditions de travail extrêmement dures, ils conservèrent leur culture, leurs coutumes et leur langue. Dès 1965, leurs descendants partirent vers le grand São Paulo, et leur intégration à la société brésilienne et à sa culture devint plus conséquente. Cependant, alors que les uns, fort nombreux, perdirent la capacité de s’exprimer couramment dans leur langue d’origine, les autres souvent **[encore plus nombreux ?? moins nombreux ??]** conservèrent l’usage du lexique et des constructions grammaticales figées, vieilles, de moins en moins usitées dans le Japon de nos jours. À partir de 1980, une partie de ces descendants de migrants japonais migra vers le Japon pour des raisons essentiellement économiques : crise au Brésil, hyperinflation, difficulté à trouver un emploi, salaires plus élevés au Japon qu’au Brésil, pénurie de main-d’œuvre au Japon, facilité accordée par le gouvernement japonais pour le “retour” de

ces enfants d'émigrés, supposés ressembler au peuple japonais et susceptibles de s'assimiler sans problèmes particuliers.

En 1988, 4 000 Brésiliens résidaient au Japon, contre 56 400 en 1990, lorsque des mesures facilitant l'entrée des descendants des immigrés japonais au Brésil (jusqu'à la quatrième génération) furent prises, 254 000 en 2000 et environ 310 000 en 2006 (voir graphique 2), avec pour bagage une langue vieillie, des coutumes oubliées, des manières d'être fortement brasilianisées.

Graphique 2 : Immigration brésilienne au Japon, 1986-2007⁴



Fonte: Japan Immigration Association (1995 à 2008).

Source : Japan Immigration Association, 1995-2008.

[Graphique à nous faire parvenir en EXCEL ou en EPS SVP]

À partir de 1980, le Brésil connaît une inversion de son solde migratoire : le nombre d'émigrés l'emporte sur celui des immigrés. En

4. Graphique construit à partir de données officielles par SASAKI PINHEIRO, Elisa Massae, *Ser ou não ser japonês ? A construção da identidade dos brasileiros descendentes de japoneses no contexto das migrações internacionais do Japão contemporâneo*, thèse de doctorat en sciences sociales, Instituto de Filosofia e Ciências Humanas, Universidade Estadual de Campinas, 2009, **nombre de pages au total ? ?** (voir p. 273).

2003, selon le ministère des Relations extérieures, environ 1,5 % des Brésiliens résident à l'étranger, le caractère récent de ce phénomène expliquant probablement le fait que la majeure partie des écrits sur le phénomène migratoire concerne encore aujourd'hui les migrations internes, régionales, analysées selon le niveau de qualification, les écarts de salaires, le genre, le degré d'urbanisation, et beaucoup moins les migrations internationales.

Entre 1996 et 2008, le nombre de Brésiliens résidant à l'étranger a doublé, les principaux pays de destination en 2008 ayant été les États-Unis (40,7 %), le Paraguay (16 %), le Japon (10,1 %), quelques pays européens tels le Royaume-Uni (4,9 %) et le Portugal (4,8 %), l'Italie (4,3 %).

Tableau 1 : Principaux pays de destination des Brésiliens : 1996, 2002, 2008

1996			2002			2008		
Pays	Brésiliens	%	Pays	Brésiliens	%	Pays	Brésiliens	%
États-Unis	598 526	38,36	États-Unis	783 602	39,89	États-Unis	1 240 000	40,73
Paraguay	460 846	29,54	Paraguay	378 247	19,25	Paraguay	487 517	16,01
Japon	201 139	12,89	Japon	273 661	13,93	Japon	310 000	10,18
Italie	40 118	2,57	Portugal	85 567	4,36	Royaume-Uni	150 000	4,93
Allemagne	36 092	2,31	Italie	67 187	3,42	Portugal	147 500	4,84
Portugal	32 068	2,06	Allemagne	45 212	2,30	Italie	132 000	4,34
Uruguay	19 986	1,28	Suisse	45 030	2,29	Espagne	110 000	3,61
Royaume-Uni	19 510	1,25	Argentine	45 004	2,29	Suisse	55 000	1,81
Argentine	15 404	0,99	Royaume-Uni	30 017	1,53	Allemagne	46 209	1,52
Guyane française	15 035	0,96	Surinam	25 740	1,31	Belgique	43 638	1,43
Surinam	13 000	0,83	Espagne	20 915	1,06	Argentine	38 500	1,26
Australie	12 504	0,80	France	19 727	1,00	France	30 000	0,99
Canada	11 212	0,72	Guyane française	15 557	0,79	Canada	20 650	0,68
Espagne	10 361	0,66	Canada	14 550	0,74	Guyane française	20 000	0,66
Suisse	8 353	0,54	Israël	11 000	0,56	Uruguay	18 848	0,62
France	8 219	0,53	Bolivie	10 136	0,52	Mexique	18 000	0,59
Bolivie	6 676	0,43	Pays-Bas	10 040	0,51	Irlande	17 000	0,56
Venezuela	5 307	0,34	Uruguay	9 770	0,50	Pays-Bas	16 399	0,54
Grèce	2 503	0,16	Belgique	8 705	0,44	Bolivie	15 091	0,50
Autriche	950	0,06	Venezuela	8 513	0,43	Israël	15 000	0,49
Autres pays	42 353	2,71	Autres pays	57 308	2,88	Autres pays	113 410	3,72
Total	1 560 162	100,0	Total	1 964 498	100,0	Total	3 044 762	100,0

Source : Ministère des Relations extérieures du Brésil. Division de l'Assistance consulaire, 1996, 2002 et 2008.

Les groupes nationaux étrangers les plus nombreux résidant au Brésil — constitués de personnes n'ayant pas acquis la nationalité brésilienne et ne recouvrant pas au sens strict la population immigrée (c'est-à-dire née à l'étranger de nationalité étrangère) — sont, dans l'ordre décroissant, les Portugais (270 000), les Japonais (92 000) et les Italiens (69 000). Les nationaux des pays latino-américains,

pourtant relativement proches, sont, contrairement à ce qu'on pourrait penser, relativement peu nombreux : 39 000 Argentins, 33 000 Boliviens, 28 000 Uruguayens, 10 000 Péruviens, pour un total de 870 000 étrangers résidents (0,45 % de la population), alors qu'un peu plus de 3 millions de Brésiliens résident à l'étranger⁵.

Le Japon et les courants migratoires

Comparé aux pays européens, le Japon connaît une assez faible proportion d'immigrés par rapport à sa population : 1,74 %. L'immigration est surtout d'origine asiatique, l'immigration d'origine coréenne déclinant relativement et celle provenant de Chine et des Philippines augmentant en termes absolus et relatifs. Au total, l'immigration d'origine asiatique baisse relativement de quelques points au cours des dix dernières années, comme l'indique le tableau 2.

Tableau 2 : Répartition des étrangers résidant au Japon par origine continentale, 1994-2006⁶

Année	Asie	Amérique du Sud	Amérique du Nord	Europe	Océanie	Afrique	N. D.*	Total
1994	1 050 211 77,6 %	203 840 15,1 %	52 317 3,9 %	32 529 2,4 %	8 571 0,6 %	4 909 0,3 %	1 634 0,1 %	1 354 011 100 %
1995	1 039 149 76,3 %	222 865 16,4 %	52 681 3,9 %	33 283 2,4 %	8 365 0,6 %	5 202 0,3 %	1 826 0,1 %	1 362 371 100 %
1996	1 060 081 74,9 %	248 780 17,6 %	54 668 3,9 %	35 136 2,5 %	8 753 0,6 %	5 609 0,4 %	2 109 0,1 %	1 415 136 100 %
1997	1 086 390 73,3 %	284 691 19,2 %	55 312 3,7 %	38 200 2,6 %	9 645 0,7 %	6 275 0,4 %	2 194 0,1 %	1 482 707 100 %
1998	1 123 409 74,3 %	274 442 18,2 %	54 700 3,6 %	39 925 2,6 %	10 514 0,7 %	6 940 0,5 %	2 186 0,1 %	1 512 116 100 %
1999	1 160 643 74,6 %	278 209 17,8 %	54 882 3,5 %	41 659 2,7 %	11 159 0,7 %	7 458 0,5 %	2 103 0,2 %	1 556 113 100 %
2000	1 244 629 73,8 %	312 921 18,6 %	58 100 3,4 %	47 730 2,8 %	12 839 0,8 %	8 214 0,5 %	2 011 0,1 %	1 686 444 100 %
2001	1 311 449 73,7 %	329 510 18,6 %	60 492 3,4 %	51 497 2,9 %	14 697 0,8 %	8 876 0,5 %	1 941 0,1 %	1 778 462 100 %
2002	1 371 171 74,0 %	334 602 18,1 %	63 201 3,4 %	55 288 3,0 %	15 898 0,9 %	9 694 0,5 %	1 904 0,1 %	1 851 758 100 %
2003	1 422 979 74,3 %	343 635 17,9 %	63 271 3,3 %	57 163 3,0 %	16 076 0,8 %	10 060 0,5 %	1 846 0,1 %	1 915 030 100 %
2004	1 464 360 74,2 %	358 211 18,1 %	64 471 3,3 %	58 429 3,0 %	16 131 0,8 %	10 319 0,5 %	1 826 0,1 %	1 973 747 100 %
2005	1 483 985 73,8 %	376 348 18,7 %	65 029 3,2 %	58 351 2,9 %	15 606 0,8 %	10 471 0,5 %	1 765 0,1 %	2 011 555 100 %
2006	1 540 764	388 643	67 035	59 995	15 763	11 002	1 717	2 084 919

5. www.alternativa.co.jp ? ? ? Quelle est la source pour tous ces chiffres ? ?

6. Tableau construit à partir des données officielles par SASAKI PINHEIRO, Elisa Massae, *Ser ou não ser japonês ?*, op. cit., p. 257.

	73,9 %	18,6 %	3,2 %	2,9 %	0,8 %	0,5 %	0,1 %	100 %
--	--------	--------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

* Origine non déterminée

Source : Japan Immigration Association, 1995-2007.

L'importance de l'immigration asiatique, en recul prononcé pour les Coréens (voir graphique 3)⁷, s'explique par l'histoire du Japon⁸, par la proximité géographique, par des motifs économiques et, enfin, par des critères culturels. Pour des raisons liées à l'histoire coloniale du Japon, la pyramide des âges de la population coréenne est en forme de T : sa base ainsi que l'ensemble des tranches d'âge sont très étroites, contrairement à celle des 65 ans et plus, contrairement à la Chine, pays pour lequel la base est très étroite, mais où la population ayant entre 20 et 34 ans est particulièrement importante, avec un pourcentage plus élevé de femmes que d'hommes. L'immigration philippine, quant à elle, confine à la caricature : elle est quasi exclusivement féminine, les femmes entrant avec un visa temporaire "d'hôtesse" et épousant parfois des Japonais, sans pour autant acquérir la nationalité japonaise.

La population d'origine latino-américaine, et plus particulièrement brésilienne, connaît une croissance importante dans les années 1990 et se stabilise en termes relatifs par la suite autour de 18% [de la population étrangère ? ?]. Dans l'ensemble, sa répartition par âge est mieux équilibrée que la population d'origine chinoise. Tout en étant la plus importante, la tranche d'âge des 20-34 ans pèse moins que celle observée dans la pyramide des âges de la population d'origine chinoise. La part des hommes est plus importante que celle des femmes, contrairement à ce qu'on peut observer dans le cas de la Chine et surtout des Philippines⁹.

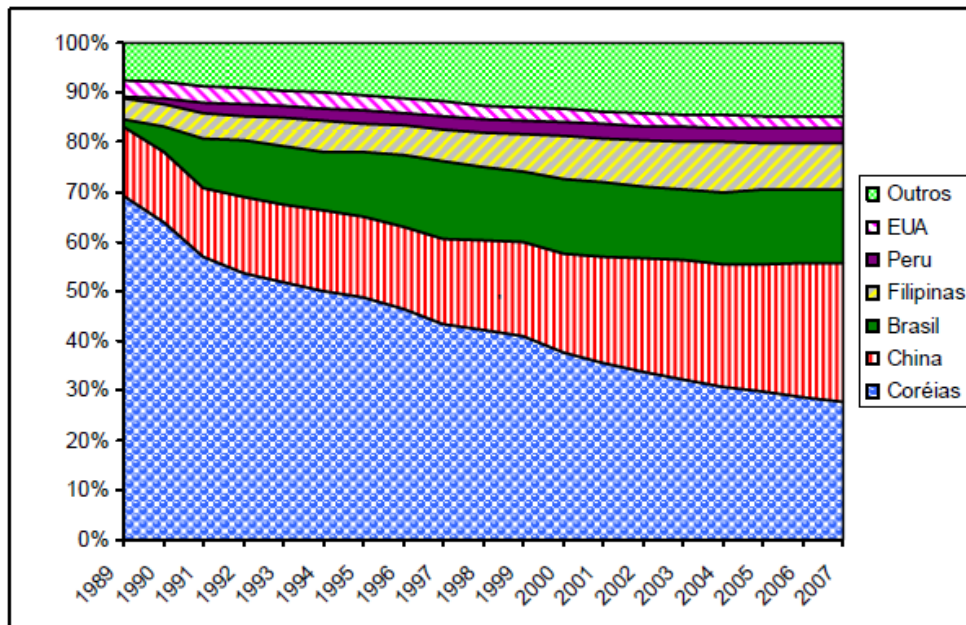
7. *Ibidem*, p. 270. **Mais le graphique 3 a une autre source !!!**

8. En 1930, nombreux étaient les Japonais établis à l'étranger suite aux colonisations dont ont souffert les pays alentour : 287 000 en Chine et Mandchourie, 500 000 en Corée, 228 000 à Taïwan. C'est aussi l'époque où 120 000 Japonais s'établissent au Brésil. La colonisation japonaise a également conduit à des déplacements, contraints et massifs, de populations originaires de ces pays, principalement de la Corée vers le Japon et la Mandchourie.

9. Les données sur les pyramides des âges proviennent des documents officiels du ministère des Affaires intérieures du Japon, distribués par la *Japan Foundation* lors de la mission de novembre 2009. Sur l'ensemble des questions traitées, outre la thèse d'Elisa Massae Sasaki et les travaux de Lili Katsuco Kawamura, on peut lire avec intérêt l'article de SANTOS, Yumi Garcia dos, "Les familles étrangères au Japon : une étude comparative sous le prisme du genre", *Cahiers du Brésil Contemporain*, n° 71-72, 2008, **pages tant à tant ? ?**

Graphique 3 : Répartition des étrangers résidant au Japon par principaux pays d'origine, 1988-2007

Estrangeiros no Japão por Principais Países de Origem (1989 a 2007)



Fonte: Japan Immigration Association (2008).

Source : Japan Immigration Association, 2008

[Graphique à nous faire parvenir en EXCEL ou en EPS SVP]

Une évaluation difficile des discriminations subies par les immigrants brésiliens

Rares sont les données concernant les discriminations d'ordre économiques. Il est particulièrement difficile de trouver des données concernant l'écart de salaires entre travailleurs étrangers et nationaux à qualification égale, les types d'emplois occupés par les uns et les autres (emplois à plein temps, emplois "non réguliers" dont ceux à temps partiel), la durée respective de leur chômage. Lorsqu'on en trouve, elles sont souvent partielles et concernent telle ou telle localité ; à l'inverse, les données concernant les conditions de travail sont plus fréquentes. Comme le souligne Lili Kawamura¹⁰, les travailleurs brésiliens subissent ce que les

10. Cf. KAWAMURA, Lili Katsuco, *Para onde vão os brasileiros? Imigrantes brasileiros no Japão*, Campinas : Editora da Unicamp, 2003, **nombre de pages ? ? ?** ; KAWAMURA, Lili

Japonais nomment les “trois K” : *kitsui* (pénible et lourd), *kikken* (périlleux) et *kitanai* (sale). À ces “trois K” s’ajoutent deux autres “K” selon les Brésiliens, l’un, le *kibishii*, signifie qu’ils sont sacrifiés, et l’autre, le *kirai*, que leur travail est désagréable, voire détestable.

Probablement, la raison de ce manque de données tient pour partie à la faiblesse de cette immigration et pour partie au fait que les statuts des immigrés — et les visas qu’on leur délivre — sont différents selon les pays de provenance et leurs origines “ethniques”, qu’ils peuvent avoir des conditions d’embauche particulières lorsqu’ils sont recrutés directement dans leur pays d’origine par des entreprises japonaises de placement, et que, enfin, le chercheur est confronté à une difficulté de langage : les mots anglais n’ont pas toujours le même sens en Europe et au Japon. Ainsi en est-il des travailleurs “non réguliers” (“*non-regular*”), des travailleurs à temps partiel (“*part-time*”), partie intégrante du groupe précédent. Il en est de même, nous le verrons, du terme “*multicultural*” qui dans les faits est plus proche de l’assimilation que de la reconnaissance de la diversité culturelle.

En Europe et en Amérique latine, les travailleurs “non réguliers” pourraient être des travailleurs “informels” ; au Japon, la signification est autre. Ils sont le plus souvent enregistrés mais ne bénéficient pas de l’intégralité des droits sociaux (santé¹¹, retraite, allocations chômage, indemnités) soit à cause de leur statut, soit parce que l’entrepreneur profite de leur méconnaissance de la langue et de la législation pour ne pas leur offrir la couverture sociale qu’il conviendrait.

Selon l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dans l’ensemble, les travailleurs, nationaux et immigrés, “non réguliers” étaient évalués au Japon à 20 % de la population active

Katsuco, “La discrimination sociale et culturelle dans la migration de Brésiliens au Japon”, *Cahiers du Brésil Contemporain*, n° 71-72, 2008, pp. 229-255.

11. Pour une présentation de la complexité du système de santé japonais, voir ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT, *Economic surveys : Japan*, Paris : OECD, 2009, 162 p., chapitre 4, “Health-care reform in Japan : controlling costs, improving quality and ensuring equity”. Voir également SASAKAWA PEACE FOUNDATION, “Social integration and multicultural community building policies in Japanese communities”, in : SASAKAWA PEACE FOUNDATION, *The foreign laborer and the social integration policy of Japan*, Tokyo : Sasakawa Peace Foundation, January 2010, 138 p., http://blog.canpan.info/jinkou/img/27/2008spf_3rde.pdf, et notamment p. 12, où l’évolution de l’accès aux services sociaux pour les étrangers est étudiée. On apprend ainsi que certains services, bien que n’étant pas réservés aux seuls nationaux, peuvent ne pas être offerts aux étrangers sans que ceux-ci aient le droit de faire appel (ainsi en est-il de l’assistance publique), que d’autres sont ouverts aux étrangers depuis quelques années (1997 pour les soins de longue durée, 1986 pour le système de santé), mais que pour diverses raisons les étrangers peuvent ne pas être éligibles pour toucher une pension.

en 1990 et à 34 % en 2008¹², dont les deux tiers avaient un statut de “travailleur à temps partiel”. L’avantage pour l’entrepreneur vient non seulement du coût moins élevé des cotisations sociales, mais aussi de leur salaire horaire de 40 % plus faible que celui des travailleurs à plein temps¹³. Les services sont le secteur d’activité le plus affecté par le temps partiel et sont en essor (restauration, hôtellerie, soutien familial, etc.) : 44 % des salariés ayant un statut de “non-regular” travaillent dans les services, hors finance et immobilier.

La difficulté d’analyser les discriminations dans le domaine économique dont seraient victimes les salariés étrangers vient de l’absence de ces statistiques appliquées à leur cas. Ce que l’on peut subodorer cependant, grâce à de nombreuses études partielles, est que les salariés brésiliens sont pour la plupart des personnes ne travaillant pas à temps partiel lorsqu’ils ont un emploi, et qu’ils auraient un statut de *facto* de travailleurs “non-regular” puisque une grande partie d’entre eux ne bénéficient pas de l’intégralité des droits sociaux. Les quelques données que nous avons pu récolter le confirment. Ainsi, dans la province du Gifu¹⁴, que nous avons visitée, et plus particulièrement dans les villes de Minokamo, Kani, Kakamigahara et Ogaki, 60 % des immigrés ont un emploi, mais seulement 10 % ont un statut d’“employé à plein temps”, 46 % des travailleurs sont employés dans le secteur manufacturier, dont 26 % dans l’assemblage électronique, et 20 % dans des entreprises produisant des pièces pour l’industrie automobile ; 40 % d’entre eux ont plus de 40 ans et rencontrent des difficultés pour trouver un nouvel emploi¹⁵.

12. Cf. ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT, *Economic surveys : Japan, op. cit.*, chapitre 1, “Overcoming the global crisis ; the need of a new growth model”, pp. 21 et ss.

13. *Ibidem*, p. 34.

14. En 2008, 57 570 immigrés résidaient dans la province du Gifu (2,6 %), contre 402 432 dans celle de Tokyo (18,1%). Dans certaines villes, comme Minokamo, la présence des étrangers atteint un pourcentage important : 11,14 % (10,27 % à Tokyo). À Toyota City, le pourcentage de Brésiliens dans la population immigrée atteint 46,6 % en 2008, contre 61,4 % à Minokamo City. À l’inverse, à Kobé — que nous avons visitée — la population brésilienne est marginale, contrairement à la population chinoise ou coréenne, qui est très élevée, suivie de celle des Coréens [encore coréenne ?? EXPLIQUER SVP]. Il en est de même à Shinjuku Ward. Voir SASAKAWA PEACE FOUNDATION, “Social integration and multicultural community building policies in Japanese communities”, art. cité, annexes statistiques, http://blog.canpan.info/jinkou/img/27/2008spf_3rde.pdf, ainsi que *Kobe : an exciting place to work and live*, miméo édité par la mairie de la ville.

15. Voir le document *Brazil tomo no kai, looking back on the nine years activity*, miméo édité par des ONG de Minokamo.

La crise de 2008-2009 révélatrice des discriminations

Une enquête menée par la SAB (Association des amis du Brésil) entre le 30 décembre 2008 et le 6 février 2009 dans la province du Gifu auprès des immigrants fréquentant le Centre d'aide aux migrants sans emploi est révélatrice de leur situation : 94 % d'entre eux ont perdu leur emploi et sont au chômage. 847 questionnaires ont été adressés à 2 303 personnes, dont 698 à des Brésiliens et 1 37 à des Philippins, et remplis à l'aide d'entretiens individuels. Les résultats sont les suivants : 63 % des personnes résident au Japon depuis plus de trois ans, 23 % entre un an et trois ans, 14 % depuis moins de un an et 1 % ne répondent pas.

La connaissance du japonais est en général faible et pourrait expliquer pour partie la situation de vulnérabilité des immigrants et la discrimination dans le domaine économique qui en découle. Moins la langue est connue, plus les discriminations seront fortes et l'intégration difficile. La connaissance de l'écriture et la capacité de lecture est en général assez faible, et il en est de même quant à la capacité de mener des conversations : 40 % des étrangers au chômage disent connaître moins de 20 % des idéogrammes japonais, 39 % moins de 30 %, 13 % la moitié et 2 % seulement déclarent lire couramment le japonais. Les résultats sont légèrement meilleurs au niveau de la conversation, puisque 4 % déclarent pouvoir mener une conversation couramment et 23 % "à moitié".

Avant d'être licenciés, 45 % de ces travailleurs immigrants travaillaient dans le secteur des pièces détachées dans l'industrie automobile, 27 % dans l'industrie électronique. 49 % d'entre eux étaient employés dans la même entreprise depuis moins d'un an, 25 % entre un an et trois ans. Parmi ces travailleurs au chômage, 70 % déclarent ne pas recevoir d'indemnités de chômage et 40 % ne sont inscrits à aucun système de santé... Ces deux dernières données sont essentielles et donnent une idée de l'ampleur de la discrimination subie quant à l'accès aux indemnités, aux soins, etc.

En ce qui concerne les enfants, 57 % des familles ont des enfants en âge scolaire. Parmi eux, 61 % fréquentent des écoles japonaises, 37 % des écoles brésiliennes — généralement coûteuses — et 2 % d'autres écoles. La plupart (57 %) fréquentent l'école primaire, 15 % vont à la crèche [école maternelle ??? car les enfants allant à la crèche ne sont pas en âge scolaire! = 0 à 3 ans] et très peu fréquentent un établissement scolaire de l'enseignement secondaire

(22 % le lycée et 7 % le collège). Du fait de la crise, sur les 383 enfants scolarisés, 68 ont abandonné leurs études...¹⁶

Lorsqu'on interroge les enquêtés sur ce qu'ils demandent au gouvernement japonais, 37 % demandent du travail, 17 % un peu plus d'égalité sociale, 19 % une aide financière, 10 % une aide pour payer leur loyer, 7 % une aide sociale, 4 % une réduction d'impôt et 6 % un effort plus soutenu en matière d'éducation. Ces réponses sont à pondérer selon les différents statuts, car sinon elles pourraient prêter à confusion. Il est logique que ceux qui bénéficient déjà d'un système de santé ne le demandent pas, ces pondérations n'ayant pas été faites dans les résultats de l'enquête. Les réponses aux questions précédentes permettent cependant de combler, fût-ce grossièrement, cette lacune. Même pondéré [comment ? ?], il est relativement peu demandé aux pouvoirs publics d'améliorer l'accès aux soins et à l'éducation, alors que cela apparaît comme un problème majeur. La principale demande est celle d'un travail et un peu plus d'équité. L'enseignement qu'on pourrait en tirer est que, pour améliorer leur situation, les immigrants comptent plus sur le travail que sur une aide de l'État, un peu comme s'ils se considéraient comme "naturellement" exclus des bénéfices de l'État-providence japonais.

Conclusion

La grande majorité des enquêtés ne désirent pas retourner dans leur pays d'origine, et ce parce qu'ils n'ont pas suffisamment d'argent pour financer leur retour ou parce qu'ils désirent surtout rester et faire leur vie au Japon (73 % disent ne pas savoir combien de temps ils y resteront). Pour autant, ils sont peu nombreux à demander une éducation plus soutenue qui leur permettrait de mieux connaître leurs droits, de mieux négocier leurs conditions de travail, de mieux se soigner. Face

16. Rappelons que l'enseignement est obligatoire au Japon... pour les enfants japonais ayant entre 7 et 15 ans. Les enfants brésiliens, en raison de leurs difficultés au niveau de l'apprentissage du japonais, prennent en général du retard et ne peuvent plus accéder à l'école japonaise en raison de leur âge, et s'ils y parviennent, ils sont souvent l'objet de moqueries parce qu'étrangers. Ils doivent donc aller dans des écoles brésiliennes ou autres, en général assez coûteuses et grevant le budget familial. C'est une des raisons qui explique que parfois ces enfants n'aillent plus à l'école lorsque les revenus des parents sont insuffisants ou qu'ils deviennent encore plus insuffisants en période de chômage. Yumi Garcia dos Santos rappelle ainsi que dans la ville de Toyota le taux d'abandon scolaire était de plus de 12 % en 2001. La loi nipponne n'oblige pas ces enfants à aller à l'école. Elle n'a pas de ce point de vue le caractère universel qu'elle devrait avoir. Il s'agit là d'une discrimination du pouvoir public à l'égard des enfants étrangers dont le coût, en termes de non-intégration, pourrait être considérable dans le futur. Voir SANTOS, Yumi Garcia dos, "Les familles étrangères au Japon : une étude comparative sous le prisme du genre", art. cité, pp. 273 et ss.

aux discriminations, ils cherchent à recomposer leur milieu au Japon, de se constituer en société distincte en établissant des liens plus étroits avec les immigrés de même origine, en recherchant les “produits culturels” de leur pays, en renforçant, grâce à internet, leurs liens avec ceux “restés au pays” qu’ils aident par l’envoi d’argent, en développant des commerces plus proches de leurs demandes spécifiques¹⁷. **[Cela vaut pour tous ? ? Brésiliens et Philippins ? ?]**

« Être japonais au Brésil et burajiru-jin (brésiliens) au Japon se reflète dans l’incertitude exprimée par les migrants brésiliens nikkei. Par rapport à leur propre identité, principalement par le fait que, lorsqu’ils sont absents du pays, ils recherchent leur — soi-disant — identité brésilienne », remarque Lili Kawamura¹⁸. « Aujourd’hui au Japon, on constate la présence d’une véritable colonie brésilienne, qui diffuse notre culture sous les aspects les plus divers... Le Brésil est “là-dedans”. Tous les enquêtés affirment qu’à présent il est beaucoup plus facile d’être un dekasegui¹⁹, car on n’éprouve plus autant le manque de produits brésiliens, qui y sont maintenant... Une véritable colonie brésilienne, portée par nos Japonais », écrit Adriana Capuano de Oliveira²⁰.

La conception du “multiculturalisme” au Japon s’est traduite, le plus souvent, par une politique assimilationniste avec pour conséquence que ceux qui refusaient de facto l’assimilation étaient méprisés, rejetés. Les dangers d’une telle approche en termes de déficit de cohésion sociale sont grands, et s’ils se sont peu manifestés jusqu’à nos jours, c’est parce que le pourcentage d’immigrés reste encore faible comparé aux pays européens et parce que le sentiment de supériorité de la culture japonaise est puissant parmi les Japonais. Avec l’augmentation du nombre d’étrangers et une mondialisation plus importante, la situation devrait changer. Les fissures qui apparaissent déjà se manifestent par le début de création de “sociétés parallèles”, en réaction aux dis-

17. Sur ces points, voir Lili Kawamura, *op. cit.* **[voir quelle référence de KAWAMURA ? ? Vous en avez cité deux pour l’instant...]** ; OLIVEIRA, Adriana Capuano de, “Japoneses no Brasil ou Brasileiros no Japão ? A trajetória de uma identidade em um contexto migratório”, communication au colloque sur les migrations au Japon organisé par l’Université de Paris 8 en 2008, ronéotypé, **nombre de pages au total ? ?** (voir p. 42).

18. Lili Kawamura, *op. cit.* **[voir quelle référence de KAWAMURA ? ? Vous en avez cité deux pour l’instant...]** page 236.

19. Ce terme signifie au Japon le fait de faire revenir les enfants et petits-enfants des Japonais ayant émigré dans le passé. Il a un sens péjoratif au Brésil.

20. OLIVEIRA, Adriana Capuano de, “Japoneses no Brasil ou Brasileiros no Japao ?”, art. cité, p. 42.

criminations économiques et culturelles et au déracinement des immigrants. Elles sont de nature à miner la cohésion sociale et à fragiliser encore davantage la situation des immigrants. Aujourd'hui, le "retour" des Brésiliens *nikkei* au Japon a tourné au désenchantement, et il pourrait devenir une désespérance. Ils ne peuvent pas s'épanouir dans l'assimilation ni dans la recherche d'une identité brésilienne, le plus souvent construite, mais dans l'inclusion et dans un dialogue interculturel, reconnaissant les apports culturels de chacun. Les diverses expériences des pays européens devraient à ce titre être riches d'enseignement.

